

CONDITIONS DE VENTE

La vente volontaire sera faite expressément au comptant en Euros. Les acquéreurs paieront en sus de l'adjudication pour les livres 20,045 % (19% + TVA 5,5 %) et au-delà de 120 000 €, 12,66 % (12 % + TVA 5,5 %).

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par la Société de Vente aux enchères, son opérateur ou le Commissaire-Priseur judiciaire, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

L'ordre du catalogue sera suivi. Les dimensions et le nombre des pièces indiquées sont données à titre indicatif. Tous les objets modernes ou anciens sont vendus sous garantie de la Société de Vente aux enchères ou du Commissaire-Priseur judiciaire et, s'il y a lieu, de l'expert qui l'assiste, suivant les désignations portées au catalogue et compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées sur le procès-verbal de la vente. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée, notamment pour les restaurations d'usage, les petits accidents, les taches ou déchirures, l'état sous la dorure, les peintures ou les laques. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge.

En cas de paiement par chèque par l'adjudicataire, le transfert de propriété de l'objet n'aura lieu qu'après encaissement du chèque.

La tolérance d'un magasinage n'engage pas la responsabilité du Commissaire-Priseur à quelque titre que ce soit, l'objet étant considéré sous la garantie exclusive de l'adjudicataire, dès le moment de l'adjudication. En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement de celui-ci. Paiement par Carte Bleue acceptée. En cas de règlement par Carte de crédit étrangère, les frais de 1,5 % seront imputés en sus des frais légaux.

ORDRES D'ACHAT

Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients. La Société de Vente aux enchères et le Commissaire-Priseur judiciaire ne sont pas responsables pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

Tout éventuel acquéreur désirant porter les enchères par téléphone devra au préalable confirmer sa volonté par tout moyen écrit avant la vente. Les frais d'expédition seront réglés par les acquéreurs.

All purchaser should be paid in cash. The buyers will have to pay an additional charge of : 20,045 % till 120 000 Euros and 12,66 % beyond by lot.

Orders can be sent by post or telegram and phone during the sale (we will call you). Sufficient notice must be given to the expert (please take account of time difference).

Orders can be placed with Me NERET-MINET or the Expert, during the viewing.

In any case claim, the french text only will be taken in consideration.

SUCCESSION , ESTIMATIONS, INVENTAIRES, PARTAGES, ASSURANCES I.S.F FRANCE ET ÉTRANGER

Nous effectuons les estimations, inventaires d'assurance et les partages de meubles, tableaux, objets d'art et matériel industriel ou commercial sur rendez-vous.

RÉSULTATS DE LA VENTE

Dans la Gazette de l'Hôtel Drouot, chaque vendredi.
Parking public sous l'Hôtel des Ventes, 12 rue Chauchat.

E-mail : mail@neret-tessier.com - Internet : www.neret-tessier.com

ESTIMATIONS GRATUITES sur rendez-vous à l'Etude.

Toute reproduction de ce catalogue est interdite